



CONTRAT DE PRESTATION TRAITEUR

Entre les soussignés :

Monsieur Et Madame

Domiciliés à :

CP : ____ Ville :

Téléphone : _____ / _____

Courriel : /

**Ci-après, dénommé(s) « Le ou les client(s) »
D'une part,**

ET :

SARL ATBS Blanche « Blanche Traiteur »

Société à responsabilité limitée, au capital social de 10 000 euros

Dont le siège social est **50 Avenue du Char Verdun 83160 La Valette du Var**

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULON, sous le N° SIRET : 897965521

Code APE/NAF : 5610C. N° TVA intra FR : 628 979 655 21

**Ci-après, dénommé « Le Prestataire »
D'autre part,**

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

Type de Prestation :

Formule :

Date :/...../.....

Lieu de la réception :

Ville :

Paraphes :



La signature de ce contrat implique la connaissance et l'acceptation de nos conditions,

Voici nos conditions générales :

ACOMPTE & RESERVATION :

Pour toute prestation, le client s'engage à verser un acompte de 40% du devis par chèque ou virement le jour de signature du présent contrat.

Le versement de l'acompte à la signature, garantit la réservation de la date pour l'élaboration de la prestation et du repas.

En cas d'annulation, l'acompte sera remboursé uniquement si celle-ci intervient deux mois avant la date prévue. (J-60)

Toute annulation à J-60 et au-delà, entraîne la non restitution de l'acompte.

Aucune prestation ne sera réservée, ni produite ou organisée sans le versement de l'acompte.

SOLDE :

L'intégralité du devis devra être réglé à J-10 de la prestation.

En cas d'annulation en deçà de J-10, aucune somme ne pourra être resituée.

L'intégralité des frais ayant été engagé par la société **Blanche Traiteur** auprès de différents fournisseurs.

Aucune prestation ne sera produite ou organisée sans le versement du solde de Devis.

DELAIS :

La confirmation du nombre d'invités doit être faite au moment du versement de l'acompte, et être définitive 10 jours ouvrables avant la prestation, en deçà, tous les repas prévus seront facturés.

Les 10 jours nous sont nécessaires aux commandes des marchandises et transformation des dites matières premières pour l'élaboration du repas.

Aucune nourriture extérieure à nos produits, ne sera servie sans accord préalable.

Paraphes :



SALLE DE RECEPTION :

La salle de location devra disposer d'un espace « cuisine » avec prises électriques, eau et éclairage.

La salle devra également être en état de propreté afin d'assurer une prestation conformément à la réglementation hygiène.

Le nettoyage n'est pas inclus dans notre prestation.

Certains lieux de réception demandent une rétrocession de 10% aux traiteurs pour l'entretien et la conformité des lieux, cette rétrocession vous sera facturée.

MISE EN PLACE & DECORATIONS :

Pour optimiser au mieux le déroulement de votre réception, le ou les clients devront disposer les tables et les chaises et les éléments de décoration la veille ou le matin même au plus tard.

Ceci permet aux équipes de **Blanche Traiteur** d'installer le nappage et la vaisselle dès leur arrivée sur site.

MATERIEL & VAISSELLE :

Blanche traiteur évalue et loue l'ensemble de la vaisselle et de la verrerie nécessaire au bon déroulement de votre événement.

Ce service n'inclus pas la casse, la détérioration ou le vol.

Tout élément de location détérioré, cassé ou manquant vous sera facturé.

Dans le cas où la machine à café, les tasses et sous-tasses, cendriers, verres ainsi que les coupes à champagne mises à disposition restent en fin de soirée, elles devront impérativement être restituées le lendemain.

Tout élément manquant vous sera facturé.



PERSONNEL & SERVICE :

Le Paiement du personnel de service est inclus dans votre devis.

Le service est prévu jusqu'à 1h30 du matin.

Tout dépassement d'horaires pour le personnel vous sera facturé.

Parapher de vos initiales chaque bas de pages,

La Signature de ce document doit être précédé de la mention manuscrite :

« Bon pour accord, Lu et approuvé »

Monsieur

Madame

SARL ATBS BLANCHE

Cachet et signature précédé de la mention manuscrite « Bon pour Acceptation »






SARL au capital social de 10 000€

SIMIAN Benoît

Blanche Traiteur

50 Av. du Char Verdun
83160 La Valette du Var
06.11.77.00.50

siret : 897 965 521 000 15

 blanchetraiteur.com
 **Blanche Traiteur**
 **_blanchetraiteur_**

Paraphes :